

# Fondation Michel Serres pour le Contrat Naturel

## Pour l'adhésion à la charte *Contrat Naturel*

Avec le *Contrat Naturel*, Michel Serres nous engage à conclure un contrat de coexistence avec la Terre et les vivants. Il fait œuvre de pacification et donc de transformation civilisationnelle : *Nous dépendons de ce qui dépend de nous*. Le *Contrat Naturel* est le point de ralliement des initiatives et expérimentations de trajectoires de transition dans toute leur diversité : sociale, culturelle, géographique-écologique, politique et économique. Ces transformations supposent de profonds changements dans les institutions, les pratiques, les technologies, les politiques, les modes de vie et de pensée dominants.

La santé commune, que partage les personnes, les sociétés et les milieux naturels, est une démarche permettant d'encadrer par des protocoles de bonnes pratiques la gestion des communs d'un territoire, d'une collectivité, d'une institution, structure ou entreprise. Elle permet de définir collectivement des priorités sociales et écologiques et de mobiliser les ressources disponibles à la mise en œuvre de processus territorialisés de transition socio-écologique dans un contexte de solidarité.

Le socle politique associé au contrat naturel pour la santé commune permet de définir le cap et les étapes des trajectoires de transition. Il repose sur des principes indissociables:

1. La connexion et la relation à la Terre comme interdépendance. Le soin du territoire pour en ménager les ressources considérées comme biens communs est un devoir premier pour répondre aux besoins fondamentaux transgénérationnels sur un long terme compatible avec les fonctions et les cycles naturels ;
2. La réciprocité comme égalité de droit. Cela suppose d'intégrer dans les organisations culturelles, socio-politiques et économiques la compréhension écosystémique de l'existence humaine, avec le souci des répercussions sur les autres communautés écologiques, monde végétal et système sols compris. La démocratie alimentaire - liant alimentation, nature et agriculture - constitue le fil conducteur d'un tissu commun et d'une gouvernance collective et ouverte avec un droit adapté aux spécificités des différents territoires de vie ;
3. La coproduction de la connaissance comme facteur transformateur. Elle s'élabore en tant que savoirs et expériences situés et impliqués. En mettant l'accent sur le soin, ces connaissances servent à comprendre et à veiller aux équilibres entre les sociétés et leur milieux de vie sur des temps longs.

Les signataires de la charte s'engagent à fonder toute réflexion et action sur ces principes afin de faire de la diversité des situations le ciment de ce projet politique.

Date et lieu

Nom de l'organisation

Nom de la personne signataire

## Michel Serres Foundation for the Natural Contract

### *For embracing and joining the Natural Contract charter*

With *The Natural Contract* \*, Michel Serres commits us to sign a contract of coexistence between the Earth and its inhabitants, a contract for a peaceful transformation of civilization. As he says: *We depend on what depends on us*. *The Natural Contract* is the rallying point for initiatives and experiments in transition trajectories in all their diversity: social, cultural, geographic-ecological, political, and economic. These transformations imply profound changes in mainstream institutions, practices, technologies, policies, lifestyles, and thinking.

Planetary health (also called one health), the health shared by individuals, societies, and natural environments, is an approach that promotes the management of the commons of a territory, a community, an institution, or a business. It aims at collectively defining social and ecological priorities and mobilizing available resources for the implementation of socio-ecological transitions in a context of solidarity.

The political socle associated with the Natural Contract for planetary health makes it possible to define the course and steps of the transition trajectories. The contract is based on indivisible principles:

1. The connection and the relationship of humans to the Earth is interdependent. Stewardship of resources considered as commons implies a primary duty to meet the transgenerational needs on a time-scale compatible with nature's functions and cycles.
2. Reciprocity as equality of rights. This implies integrating the ecosystem-based understanding of human existence into cultural, socio-political, and economic organizations, with concern for the impact on other ecological communities, including the plant world and the soil system. Food democracy - linking food, nature, and agriculture - is the guiding thread of a common fabric requiring collective and open governance based on legal frameworks adapted to the specific needs of the places where people live.
3. The co-production of knowledge as a transformative factor. That collective knowledge is generated through the alliance of science with local practice and tradition. By focusing on care, knowledge serves understanding and maintaining the long-term equilibrium between society and nature.

The signatories of the charter undertake to reflect and act upon on these principles in order to make the diversity of applications the glue of this political project.

Date and place

Name of the organization

Name of the signatory

(\* Serres, M. (1995). *The Natural Contract* (Trans. E. MacArthur & W. Paulson). Ann Arbor, MI: University of Michigan Press.

The Natural Contract - ([https://www.press.umich.edu/9725/natural\\_contract](https://www.press.umich.edu/9725/natural_contract))